

BE-A0542_714177_714557_FRE

Inventaire des archives du notaire Edouard
François Florian Gouttier (1822-1850/F.
Plisnier



Het Rijksarchief in België
Archives de l'État en Belgique
Das Staatsarchiv in Belgien
State Archives in Belgium

This finding aid is written in French.

DESCRIPTION DU FONDS D'ARCHIVES:.....	3
Consultation et utilisation.....	4
Conditions d'accès et de reproduction.....	4
Histoire du producteur et des archives.....	5
Producteur d'archives.....	5
Nom.....	5
Histoire institutionnelle/Biographie/Histoire de la famille.....	5
Archives.....	5
Historique.....	5
Acquisition.....	6
Contenu et structure.....	7
Contenu.....	7
Sélections et éliminations.....	7
Mode de classement.....	7
DESCRIPTION DES SÉRIES ET DES ÉLÉMENTS.....	9
Archives du notaire Gouttier Édouard François Florian.....	9
1 - 30 Minutes des actes notariés. 21 sept. 1822-10 mars 1850.....	9

Description du fonds d'archives:

Nom du bloc d'archives:

Notaire Gouttier Edouard François Florian

Période:

1822-1850

Numéro du bloc d'archives:

BE-A0542.405

Etendue:

- Dernière cote d'inventaire: 30
- Etendue inventoriée: 3.75 m

Dépôt d'archives:

Archives de l'Etat à Louvain-le-Neuve

Producteurs d'archives:

Gouttier, Edouard François (notaire), 1822-1850

Consultation et utilisation

CONDITIONS D'ACCÈS ET DE REPRODUCTION

Conformément à l'article 62 de la loi du 25 ventôse an XI (16 mars 1803), seuls les actes et les répertoires notariaux de plus de 100 ans sont publics.

Quiconque peut les consulter sans justifier de son identité. Leur consultation est toutefois soumise aux règlements en vigueur aux Archives de l'État. Seules les reproductions obtenues par numérisation (scanner) ou par reader-printer sont autorisées. La reproduction des actes de plus de 100 ans est en principe libre. Elle est soumise au tarif en vigueur aux Archives de l'État.

Histoire du producteur et des archives

PRODUCTEUR D'ARCHIVES

NOM

Gouttier Édouard François Florian.

HISTOIRE INSTITUTIONNELLE/BIOGRAPHIE/HISTOIRE DE LA FAMILLE

La famille Gouttier instrumenta à Braine-l'Alleud dès 1736. Sept membres de la famille se succédèrent à la tête de l'étude : Gouttier Alphonse (père) de 1736 à 1778, Gouttier Alphonse (fils) de 1778 à 1822, Gouttier Édouard François de 1822 à 1850, Gouttier Félix de 1850 à 1867, Gouttier Hilaire Dominique Joseph Ghislain de 1868 à 1895, Gouttier Hilaire Victor Joseph Ghislain de 1895 à 1907 et Gouttier Victor Sylvain Ghislain de 1907 à 1926. Gouttier Édouard François Florian fut nommé notaire à Braine-l'Alleud le 16 août 1822 suite au décès de son père Alphonse. Il y instrumenta du 21 septembre 1822 au 10 mars 1850¹. Il sera remplacé par son frère Félix.

ARCHIVES

HISTORIQUE

Deux articles de la loi sur le notariat du 25 ventôse an XI (16 mars 1803), modifiée et complétée notamment par les lois du 4 mai 1999, rappellent aux notaires l'obligation de conserver leurs minutes et répertoires : "*Les notaires seront tenus de garder minute de tous les actes qu'ils recevront. Ne sont néanmoins compris dans la présente disposition, les certificats de vie, procurations, actes de notoriété, quittances de fermages, de loyers, de salaires, arrérages de pensions et rentes, et autres actes simples qui, d'après les lois, peuvent être délivrés en brevet*" (article 20) et "*Les notaires tiendront répertoire de tous les actes qu'ils recevront. Toutefois, lorsque l'acte est reçu par plusieurs notaires, seul celui qui en conserve la minute ou le premier nommé si l'acte est reçu en brevet, l'inscrit à son répertoire*" (article 29)². Quant à l'article 62 de la même loi, il constitue le fondement légal du dépôt des minutes et des répertoires. Il est formulé comme suit : "*Les détenteurs de minutes, tables et répertoires d'actes notariés datant de cinquante ans au moins, peuvent les déposer aux archives du Royaume dans la province ou l'arrondissement administratif où se trouve leur ressort. Ces documents doivent obligatoirement être déposés s'ils datent de plus de septante-cinq ans,*

1 Édouard François Florian Gouttier, fils d'Alphonse Gouttier est né à Braine-l'Alleud le 15 octobre 1789 et y est décédé le 19 mars 1850 seulement 9 jours après la rédaction de son dernier acte. AGR, Ministère de la Justice. Secrétariat général, n° 869.

2 Article 12 de la loi du 4 mai 1999 modifiant la loi du 25 ventôse an XI. M.B., 1er octobre 1999.

sauf dispense accordée par l'archiviste général du Royaume sur demande motivée. Ces documents peuvent être librement consultés après cent ans, sauf autorisation antérieure donnée par le ministre de la Justice ou son délégué. Les minutes, tables et répertoires d'actes notariés déposés aux archives du Royaume sont placés sous le contrôle de l'archiviste général du Royaume ".

ACQUISITION

Conformément à ces dispositions légales, Maître Claude Van Elder officiant à Braine-l'Alleud, a déposé aux Archives générales du Royaume, en 1975, les minutes de Chrétien De Leemans, notaire à Braine-l'Alleud de 1820 à 1837, d'Ernest François De Rijcke, notaire à Braine-l'Alleud de 1838 à 1876, de Jean Joseph Fortamps, notaire à Braine-l'Alleud de 1761 à 1795 à 1892, de Martin Fortamps, notaire à Braine-l'Alleud de 1703 à 1758, d'Alphonse Gouttier (père), notaire à Braine-l'Alleud de 1736 à 1778, d'Alphonse Gouttier (fils), notaire à Braine-l'Alleud de 1778 à 1822, d'Édouard François Gouttier, notaire à Braine-l'Alleud de 1822 à 1850 et de Félix Gouttier, notaire à Braine-l'Alleud de 1850 à 1867. Lors de la création du dépôt des archives de l'État à Louvain-la-Neuve, les répertoires et les minutes de ces notaires y seront transférés.

Contenu et structure

CONTENU

Les archives notariales comprennent trois types de documents : les répertoires de minutes, les minutes et les tables alphabétiques. Les répertoires des minutes sont des listes récapitulatives des actes passés, qui précisent les noms des parties, les types d'actes et la date des actes. Ces listes sont le plus souvent présentées de manière chronologique.

La minute désigne l'original d'un acte authentique reçu par le notaire et conservé par lui. Sur base de cet original, le notaire délivre des copies (copies simples, authentiques, exécutoires) aux particuliers. Contrairement aux minutes, dans le cas d'actes reçus en brevet par le notaire l'original est remis aux clients, ce qui explique leur absence dans les archives notariales.

Langues et écriture des documents

Les documents décrits dans le présent inventaire sont en français.

SÉLECTIONS ET ÉLIMINATIONS

Les minutes et répertoires d'actes notariés doivent être intégralement conservés.

MODE DE CLASSEMENT

Initialement, les minutes du notaire Édouard François Gouttier faisaient partie de la collection " Archives notariales du Brabant wallon " et portaient les cotes nos 37722 à 37751 ³. Conformément aux directives ⁴, il fut décidé de constituer des fonds distincts pour chaque notaire ayant instrumenté. Une table de concordance entre l'ancienne et la nouvelle numérotation de ce fonds est donnée en annexe de cet inventaire.

Ce fonds est composé exclusivement de minutes classées chronologiquement.

3 LAURENT R., VANRIE A. Archives notariales du Brabant wallon, AGR, Bruxelles, 2000.

4 Archives générales du Royaume et Archives de l'État dans les provinces, Instructions et recommandations pour le dépôt, la consultation et la reproduction des minutes et des répertoires de notaires, 2006.

Description des séries et des éléments

---	ARCHIVES DU NOTAIRE GOUTTIER ÉDOUARD FRANÇOIS FLORIAN Répertoires des actes notariés. 1822-1850.	
	<i>1 - 30 MINUTES DES ACTES NOTARIÉS. 21 SEPT. 1822-10 MARS 1850.</i>	
1	21 sept. 1822-23 déc. 1822. Gouttier, Edouard François (notaire), 1822-1850	
2	1823. Gouttier, Edouard François (notaire), 1822-1850	1 volume
3	1824. Gouttier, Edouard François (notaire), 1822-1850	1 volume
4	1825. Gouttier, Edouard François (notaire), 1822-1850	1 volume
5	1826. Gouttier, Edouard François (notaire), 1822-1850	1 volume
6	1827. Gouttier, Edouard François (notaire), 1822-1850	1 volume
7	1828. Gouttier, Edouard François (notaire), 1822-1850	1 volume
8	1829. Gouttier, Edouard François (notaire), 1822-1850	1 liasse
9	1830. Gouttier, Edouard François (notaire), 1822-1850	1 liasse
10	1831. Gouttier, Edouard François (notaire), 1822-1850	1 liasse
11	1832.	

	Gouttier, Edouard François (notaire), 1822-1850	1 liasse
12	3 jan. 1833 - 2 jan. 1834. Gouttier, Edouard François (notaire), 1822-1850	1 liasse
13	12 jan. 1834 - 31 mars 1834. Gouttier, Edouard François (notaire), 1822-1850	1 liasse
14	3 avr. 1834 - 31 déc. 1834. Gouttier, Edouard François (notaire), 1822-1850	1 liasse
15	1835. Gouttier, Edouard François (notaire), 1822-1850	1 liasse
16	5 jan. 1836 - 1er jan. 1837. Gouttier, Edouard François (notaire), 1822-1850	1 liasse
17	6 jan. 1837 - 5 jan. 1838. Gouttier, Edouard François (notaire), 1822-1850	1 liasse
18	6 jan. 1838 - 4 jan. 1839. Gouttier, Edouard François (notaire), 1822-1850	1 liasse
19	5 jan. 1839 - 29 déc. 1839. Gouttier, Edouard François (notaire), 1822-1850	1 liasse
20	1840. Gouttier, Edouard François (notaire), 1822-1850	1 liasse
21	1841. Gouttier, Edouard François (notaire), 1822-1850	1 liasse
22	6 jan. 1842 - 1er jan. 1843. Gouttier, Edouard François (notaire), 1822-1850	1 liasse
23	3 jan. 1843 - 30 déc. 1843. Gouttier, Edouard François (notaire), 1822-1850	1 liasse

24	3 jan. 1844 - 2 jan. 1845. Gouttier, Edouard François (notaire), 1822-1850	1 liasse
25	12 jan. 1845 - 30 déc.1845. Gouttier, Edouard François (notaire), 1822-1850	1 liasse
26	1846. Gouttier, Edouard François (notaire), 1822-1850	1 liasse
27	1847. Gouttier, Edouard François (notaire), 1822-1850	1 liasse
28	1848. Gouttier, Edouard François (notaire), 1822-1850	1 liasse
29	3 jan. 1849 - 1er jan. 1850. Gouttier, Edouard François (notaire), 1822-1850	1 liasse
30	5 jan. 1850 - 10 mars 1850. Gouttier, Edouard François (notaire), 1822-1850	1 liasse